

## Le Conseil de la Vie Sociale au Centre Hospitalier de Gaillac

### A quoi sert le CVS ?

**Améliorer le quotidien dans l'établissement.** Il permet d'entendre la voix à la fois des résidents et des salariés sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement. Le CVS, lieu d'expression, d'échanges et de rencontres, peut proposer des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services.  
Il se réunit au moins 3 fois par an.

### Qui siège au CVS ?

- Des résidents
- Des familles
- Un mandataire judiciaire
- Un tuteur
- Deux représentants du personnel
- Un membre du conseil d'administration
- Deux bénévoles d'association



Toutes ces personnes ont été élu à l'élection du 26/01/2023.  
Le CVS fixera la durée du mandat de ses membres dans son règlement intérieur.

### Qui a été élu ?

**Président :** Hugues ROUVIGNAC (titulaire)

Ginette HENRY-GALY (suppléante)

### Les résidents

#### Saint-André :

- Gisèle BERTHIER
- Ginette HENRY-GALY

#### Saint-Jean :

- Fulberte Georges LOMON (St Exupéry 2)
- Hugues ROUVIGNAC (St Exupéry 2)
- Pierrette ROTA (St Exupéry 2)
- Jeanne PRADEL (Coquelicot)
- André COUTEAUX (USLD)



### Les représentants familles :

- Anne CARAYON (titulaire) St André
- Olivia CARME (suppléante) St EX 1/ Thierry VEDEL (suppléant) St EX RDC

### Le mandataire judiciaire :

- Stéphanie LOUBET de l'UDAF

### Le tuteur :

- Pierre AZAIS (titulaire)
- Jacques COUFFIGNAL (suppléant)

### Les représentants du personnel :

- Mélina GOMES-GONCALVES (Aide-soignante à la Vie Sociale) Titulaire
- Michèle MARTIN-GARGAROS (AMP à St Exupéry 0) Suppléante

### Le membre du conseil d'administration : à définir

### Les bénévoles d'association :

- Christian MAILLARD (VMEH) titulaire
- Maryse PLEYBER (VMEH) suppléant



### Comment les contacter ?

Les résidents peuvent contacter les usagers élus

Pour les familles une adresse mail est mise à disposition : [cvs.gaillac@gmail.com](mailto:cvs.gaillac@gmail.com)

### Pourquoi les contacter ?

J'ai des questions, des remarques, des interrogations sur la vie dans la structure. Les membres du CVS sont là pour recueillir les questions et les propositions des usagers et leur famille et les transmettre lors des réunions.

**Chaque parole est importante pour faire avancer ensemble la vie dans l'établissement. N'hésitez pas à les contacter...**